

CONSEIL MUNICIPAL DE GANS
Séance du 13 avril 2012

L'an deux mil douze, le treize avril, le Conseil Municipal de la commune de Gans, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BELLOC Laurent, Maire.

Présents : Mes BALUTEAU, DEVE, DEVILLARDS
Mrs LAFFARGUE, GENEVES, DOUSSOU, DELOMBAERDE et BELLOC

Excusée : Mme BENQUET – Mrs GUIGNARD et VIGNAUD

Secrétaire de séance : Mr GENEVES Daniel

Date de convocation : 06 avril 2012

Compte rendu réunion du 23 mars 2012.

Le compte rendu du conseil municipal du 23 mars 2012 est approuvé à l'unanimité.

Délibération vote des taxes 2011.

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2012. En maintenant les taux actuels, le produit attendu progresse par rapport à 2011 du fait de l'augmentation des bases. A l'unanimité il est décidé de maintenir les taux suivants :

- taxe d'habitation 6.91%
- taxe foncière bâti 9.47%
- taxe foncière non bâti 38.31%

FDAEC 2012.

Monsieur le Maire présente l'enveloppe du FDAEC attribuée par le Conseil Général de la Gironde pour un montant de 2 897€ Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter cette somme au programme de réfection des abords des logements communaux à l'ancienne mairie. Un devis sera demandé à l'entreprise Bonhomme

Vote budget primitif 2012 Commune.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le budget primitif 2011 qui s'équilibre en fonctionnement à 250 088.41 € et à 187 747.83 € en investissement. Après une présentation par section et par article, le budget primitif 2012 de la commune est adopté à l'unanimité.

Vote budget primitif 2012 Lotissement.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le budget primitif 2012 qui s'équilibre en fonctionnement à 87 213.38 € et à 72 352.32 € en investissement. Après une présentation par section et par article, le budget primitif 2012 du lotissement est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les conseillers que la signature concernant la vente du dernier lot devrait se réaliser prochainement.

Vote budget primitif 2012 Régie du Gaz.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le budget primitif 2012 qui s'équilibre en fonctionnement à 5 567.40 € et à 3 011.90 € en investissement. Une participation du budget de la commune est nécessaire pour un montant de 189.75 € (exercices 2010 et 2011) Après une présentation par section et par article, le budget primitif 2012 de la régie du gaz est adopté.

Reserve parlementaire.

Monsieur le Maire confirme la dotation au titre de la réserve parlementaire pour la réhabilitation des salles d'un montant de 5 000 € attribuée par Mr CESAR Gérard. Le conseil délibère unanimement pour cette dotation.

Permanences élections présidentielles 22 avril et 06 mai.

22 Avril 2012

8H/11H	BENQUET-DEVILLARDS-GENEBES
11H/14H	DEVE-DOUSSOU-DELOMBAERDE
14H-18H	VIGNAUD-LAFFARGUE-BELLOC

06 Mai 2012

8H/11H	GUIGNARD/DOUSSOU/BENQUET
11H/14H	DEVILLARDS/DEVE/BALUTEAU
14H-18H	BELLOC-LAFFARGUE-GENEBES

Questions diverses.

- Monsieur le Maire informe de l'organisation d'un « vetathlon » le samedi 18 août dans le cadre de la fête. Egalement Mr Doussou rappelle la tenue du festival des arts les 23 et 24 juin à la salle des fêtes.
- Mrs Génèbes et Laffargue évoquent l'achat du terrain derrière la salle des fêtes. Mr le Maire étant concerné par cette affaire, sort de la salle. Après discussion, il est fixé une proposition d'achat de terrain au prix de 2.439 € le m². pour une superficie d'environ 600 m². Mrs Génèbes et Laffargue rencontreront Mme Belloc Gisèle.
- Mr Génèbes confirme l'impossibilité d'installer des boîtiers téléports électriques aux logements du presbytère et de la Salle des Fêtes.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

Les conseillers,

le Maire,